



Ecole du Sacré-Coeur

Livret d'accueil

Ecole maternelle



Ecole maternelle Sacré Cœur

4 rue du Coteau 35230 ORGERES 02. 99. 57. 63. 17
eco35.sacre-coeur.orgeres@enseignement-catholique.bzh
<https://ecole-sacrecoeur-orgeres.ec35.org>

Préambule

Chers parents,

Notre école accueille votre enfant pour cette nouvelle rentrée des classes.

Nous souhaitons, à travers ce livret, vous permettre de mieux connaître l'établissement scolaire et les personnes qui vont accueillir votre enfant afin que le jour de la rentrée vous puissiez nous le confier le plus sereinement possible.

A son entrée à l'école maternelle, l'enfant va connaître une double expérience, celle de la séparation familiale et celle de l'entrée dans un univers collectif inconnu, avec des règles de vie nouvelles à respecter. Il est donc primordial de vous y préparer et d'y préparer votre enfant.

L'enfant qui devient élève va rester un enfant dans sa famille ; l'école va devenir une partie de sa vie mais pas toute sa vie. Il est important de percevoir la complémentarité des rôles éducatifs entre l'école et la famille. Souvent, une période d'adaptation est nécessaire ; elle est plus ou moins longue. Un enfant ne se sentira en sécurité à l'école que si ses parents se sentent eux-mêmes sécurisés de l'y mettre.

L'année de scolarisation en toute petite section n'étant pas obligatoire, seuls les enfants qui ne portent plus de couches pourront être accueillis, sous réserve de disponibilités.

Bonne rentrée à tous !!

L'équipe enseignante

Des professionnels autour de votre enfant

Les enseignantes



Céline TPS/PS



Cécile TPS / PS



Claire PS/MS



Marion MS/GS



Anne-Christine MS/GS



Astrid GS / CP

Les ASEMS



Servane



Laurence



Nathalie



Nadine



Martine

Organigramme

Les locaux

Les locaux



Une salle de motricité



Trois blocs sanitaires



5 salles de classe



1 salle de sieste



1 cour de récréation

Les horaires

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h20	Garderie au sein de l'école			
8h30 - 11h30	Temps scolaire			
11h30 - 13h05	Pause méridienne (temps municipal)			
13h15 - 16h30	Temps scolaire			
16h30 - 18h45	Garderie au sein de l'école			

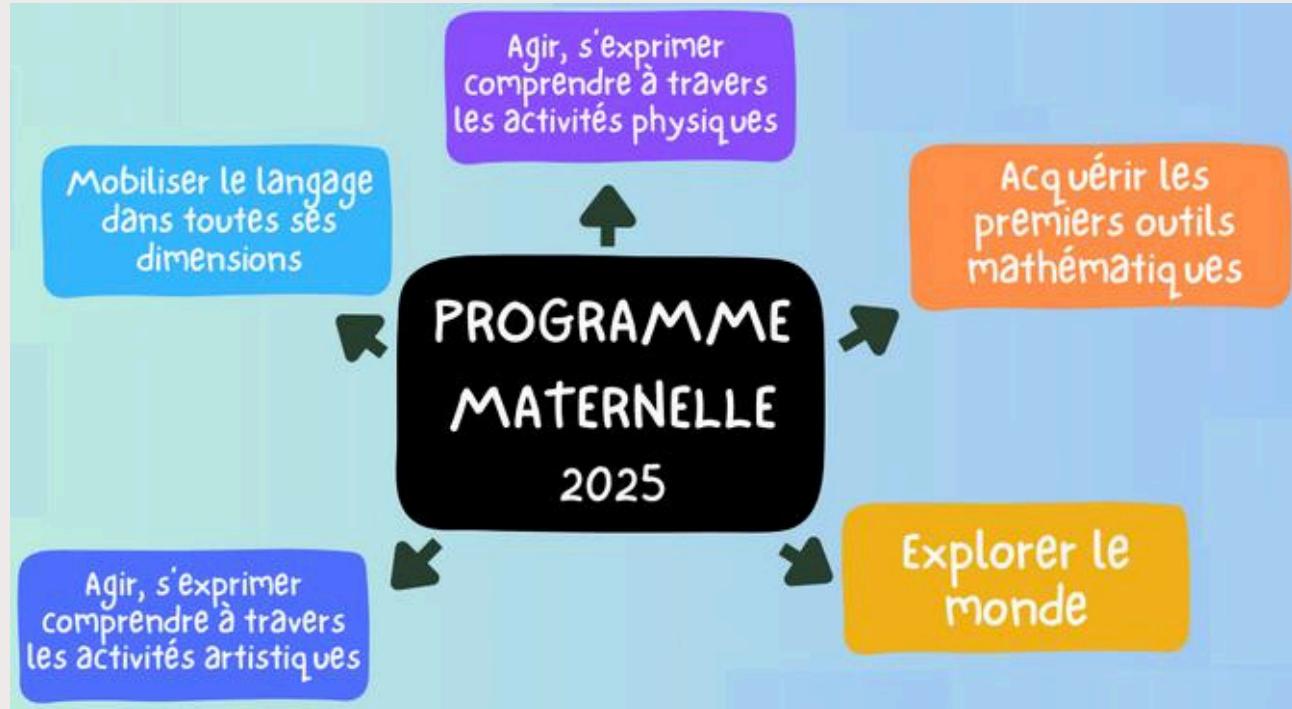
L'accueil des élèves a lieu 10 minutes avant le temps scolaire soit à partir de 8h20 le matin (accueil dans les classes) et 13h05 l'après-midi (accueil sur la cour)

Pour le bien de votre enfant, merci de respecter les horaires de l'école



Pour toutes les informations relatives à la pause méridienne, veuillez contacter le service périscolaire au
06 79 67 63 53

Qu'est-ce que l'école maternelle ?



Qu'est-ce que l'école maternelle

Une journée à l'école maternelle



8h20 : **ACCUEIL** des élèves dans les classes
Travail en **ATELIERS** dirigés et autonomes
REGROUPEMENT (rituels, chants, comptines, lectures...)
RÉCRÉATION
Activités de **MOTRICITÉ**
PAUSE DÉJEUNER
SIESTE / TEMPS CALME (TPS/PS/MS)
Réveil échelonné
Travail en **ATELIERS** dirigés et autonomes
RÉCRÉATION
REGROUPEMENT (rituels, chants, comptines, lectures...)
16h30 : **SORTIE**

Une journée à l'école maternelle



La vie de l'école

En cas d'absence :

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir l'école **dès le matin du premier jour d'absence**. Au retour en classe, merci de **justifier l'absence** de votre enfant par un mot écrit.

L'assurance scolaire :

Il est nécessaire de souscrire une assurance scolaire pour votre enfant. Elle doit comporter:

- la **RESPONSABILITÉ CIVILE**
- l'**INDIVIDUELLE ACCIDENT**

Les relations avec l'école :

Vous serez régulièrement informés des projets, de la vie de l'école par :

- Les réunions de classe
- Educartable



Quelques conseils pour bien préparer la rentrée

Avant la rentrée :

- **Montrez à votre enfant sa future école** ; faites le chemin avec lui/elle.
- **Parlez-lui de l'école** en lui expliquant ce qu'il va y vivre, que les parents ne restent pas, qu'il ne sera pas avec ses frères et sœurs.
- **Préparez votre enfant au rythme de l'école** : porter attention aux horaires de coucher et de lever.

Le jour de la rentrée :

- **Accompagnez votre enfant** dans sa classe.
- **Laissez à votre enfant un objet qui le rassure** (doudou). Il peut l'emmener dans la classe.
- **Acceptez ses larmes s'il en a** ; expression normale de son émotion, de sa peur de l'inconnu.
- **Rassurez votre enfant** en lui disant quand vous le retrouverez et ce que vous ferez ensemble à ce moment-là.
- **Prévenez votre enfant** des moments qu'il va passer à l'école : cantine, sieste, garderie. Ne pas savoir est source d'angoisse.
- **Essayer de ne pas faire durer le moment de lui dire au revoir.**
- **Soyez à l'heure pour la sortie** : c'est difficile pour un petit de voir arriver tous les papas et les mamans et de devoir attendre.

Après la rentrée :

- Donnez à votre enfant le temps de s'adapter à l'école, sans vous affoler de ses larmes, cris... Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement.



Soyez certain(e)s que nous allons être très attentives au bien-être de votre enfant, à son intégration tout en douceur à la classe et à son fonctionnement. Nous allons tout faire pour qu'il aime l'école et qu'il puisse apprécier pleinement toutes les découvertes et les apprentissages qu'elle permet.

Quelques questions que vous pouvez vous poser...

Est-il obligé de dormir à l'école ?

Pour les Petits qui n'ont plus besoin de faire de sieste malgré le rythme soutenu de l'école, un temps calme leur est proposé en début d'après-midi.

Les MS qui en ont besoin ont la possibilité de continuer à faire la sieste, en début d'année au moins.

Et le doudou ? Et la tétine ?

Votre enfant pourra apporter son doudou qui sera un bon compagnon dans les premiers jours. Il devra apprendre à s'en séparer en cours d'année pour ne le prendre qu'à la sieste. Toute séparation fait partie intégrante du développement de votre enfant et l'aidera à grandir.

La tétine est autorisée pour la sieste seulement.

Si mon enfant est malade ou accidenté à l'école ?

Vous serez aussitôt prévenus ! Pensez à nous tenir informés de tout changement de coordonnées.

Aucun médicament ne sera administré sauf pour les enfants qui ont un PAI (projet d'accueil individualisé).

Mon enfant veut apporter un jouet à l'école

Les objets personnels ne sont pas autorisés à l'école (voitures, poupées, figurines...). Les objets de valeur (bijoux) ne sont pas souhaités.

Quelques questions que vous pouvez vous poser...



les MILANO
©Mylène Rigaudie